

Communication des collègues et implication des parents d'élèves

Rapport pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse¹

Mai 2011

Francesco Avvisati^{*}, Marc Gurgand[†], Nina Guyon[♦], Eric Maurin[◇]

I. Introduction

Les parents d'élèves entretiennent des relations souvent lointaines et distendues avec l'école de leurs enfants. Nombre de familles ne participent guère aux réunions d'information organisées au sein des écoles alors qu'elles en connaissent mal le fonctionnement et les attentes. Cette distance entre les parents et le monde éducatif est source d'incompréhension et nuit à la qualité des scolarités. Lorsqu'ils peuvent s'appuyer sur des parents plus impliqués, les enseignants font face à des classes moins agitées, plus concentrées, dont les élèves réussissent mieux².

La fragilité du lien entre les parents d'élève et l'école peut s'expliquer de nombreuses façons entre lesquelles il est difficile de trancher. S'impliquer demande du temps, de la

¹ Le dispositif évalué dans ce rapport a été mis en œuvre par l'académie de Créteil, dans le cadre d'un projet expérimental financé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. L'évaluation a été menée dans le cadre du laboratoire J-PAL Europe de l'Ecole d'économie de Paris. Les auteurs remercient Bénédicte Robert pour son engagement tout au long du projet. Ils remercient également les assistants de recherche qui ont permis la réalisation de l'évaluation, ainsi que les équipes des collègues ayant participé au projet.

^{*} OCDE ; les opinions et les interprétations exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques ou des gouvernements de ses pays membres.

[†] Ecole d'économie de Paris (CNRS), Crest et J-PAL

[♦] Ecole d'économie de Paris et J-PAL.

[◇] Ecole d'économie de Paris (EHESS)

² F. Avvisati, M. Gurgand, N. Guyon et E. Maurin, « Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée », rapport pour le Haut commissaire à la jeunesse, 2010.

disponibilité et peut-être est-ce avant tout ce qui fait défaut à beaucoup de parents. Tout le monde n'a pas les moyens de s'absenter de son domicile ou de quitter son travail en semaine, au milieu de l'après midi, pour assister à une remise de bulletins ou à une réunion au collège de son enfant. Une autre explication possible au désengagement des parents tient au fait que les bénéfices d'une plus grande implication ne leur sont pas nécessairement très évidents. Il n'est pas rare de voir des parents très présents et réceptifs en début de scolarité, se décourager au fil du temps, et finir par ne plus participer du tout, avec le sentiment (pas toujours fondé) que leur investissement n'a pas d'impact sur le cours réel de la vie de l'école ou sur la scolarité de leur enfant. Une autre explication envisageable au peu d'implication des parents est le manque d'information dont ils disposent sur ce que l'on attend d'eux, auquel peut s'ajouter chez certains, notamment les plus modestes, le sentiment de n'être pas réellement invités à participer, sinon pour la forme. Dans cette hypothèse, une politique plus soutenue d'information et d'invitation pourrait favoriser l'émergence de relations plus étroites et confiantes entre les parents et les équipes pédagogiques.

Dans ce rapport, nous rendons compte d'une expérimentation inédite conduite au cours de l'année scolaire 2009-2010, dont l'objectif a précisément été de prendre la mesure des effets sur la participation des parents d'une politique de communication plus soutenue et individualisée en direction des parents d'élèves, allant au-delà des habituelles réunions d'information organisées au cours de l'année scolaire.

Cette expérimentation fait suite à l'évaluation de la Mallette des parents menée dans l'académie de Créteil en 2008-2009 (Avvisati et al., opus cité). Elle avait montré qu'une série de réunions-débats avec des parents, organisées par le collège et animées le plus souvent par le chef d'établissement était susceptible d'augmenter l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, d'améliorer en conséquence le comportement des élèves et (de façon plus limitée) leurs résultats scolaires. De plus, le protocole expérimental permettait de

montrer que les changements de comportement se diffusaient à l'intérieur de la classe lorsque quelques parents d'élèves bénéficiaient du programme. Mais, parallèlement, le constat était fait qu'une minorité de parents (20%) était volontaire pour participer à ce programme et que, même parmi les volontaires, la participation effective était limitée. Ainsi, 58% des volontaires avait participé à au moins un débat et seulement 17% aux trois débats. Le rectorat de Créteil a donc souhaité évaluer les moyens de mobiliser davantage les parents autour d'un dispositif dont la valeur était démontrée. C'est l'objet de la présente évaluation.

Au début de l'année 2009-2010, le même programme de réunions et d'échanges d'information a donc été proposé à l'ensemble des parents d'élèves de sixième de 37 collèges de l'académie de Créteil, collèges situés pour une majorité d'entre eux en Zone d'Education Prioritaire (ZEP). Les réunions ont lieu en semaine, généralement le soir à 18.00, dans l'enceinte des établissements. Leur objectif affiché est d'améliorer l'information des parents sur le fonctionnement et les attentes du collège, mais également de favoriser un échange plus direct et convivial entre les parents et les responsables du collège. Dans cette expérimentation, tous les parents ont le droit de participer, sans exception, mais tous ne sont pas invités de la même façon. Plus précisément, une partie seulement des parents reçoit une invitation personnelle, soit par lettre, soit par lettre accompagnée d'un DVD, éventuellement complétés par des SMS de rappel, ou par un appel téléphonique (les différentes combinaisons sont présentées dans le tableau 1). L'autre partie des parents ne reçoit en revanche aucune invitation personnelle et n'est éventuellement informée de la tenue des réunions à venir qu'au moment des traditionnelles réunions d'information de début d'année. Point clef du dispositif expérimental, la sélection des parents recevant une invitation personnelle (ainsi que la sélection des modes particuliers d'invitation) se fait par tirage au sort, en sorte de préserver la parfaite comparabilité des familles bénéficiaires d'invitations personnelles et des non bénéficiaires. Un premier tirage au sort détermine au sein de chaque collège un groupe de

classes (notées I0) dont une moitié seulement des parents seront invités personnellement et un groupe de classes (notées I1) dont presque 90% des parents seront invités. Un second tirage au sort détermine au sein de chaque groupe de classes qui exactement parmi les parents sera personnellement invité ainsi que la forme particulière de l'invitation (lettre, lettre et SMS, etc.). Pour la première fois, nous disposons d'un protocole rigoureusement contrôlé permettant d'évaluer l'impact d'une politique de communication ambitieuse sur la participation effective des parents d'élèves aux dispositifs proposés par les établissements scolaires.

Pour anticiper la suite de ce rapport, plusieurs résultats importants se dégagent. Tout d'abord, les parents d'élèves des classes tirées au sort pour recevoir le plus grand nombre d'invitations personnelles (classes I1, où 87% des parents exactement sont invités) participent en moyenne davantage aux réunions-débats proposées par l'établissement que les parents des classes I0 (où 52% des parents sont invités). Très précisément, cet accroissement de 35 points du taux d'invitation personnelle s'accompagne en moyenne dans une classe d'un accroissement d'un peu plus de 5 points du taux de participation effectif des parents aux réunions. Tout se passe donc comme si le fait d'inviter personnellement chaque famille accroissait de 15 points le taux de participation des parents de la classe concernée. On peut aussi comparer les parents invités personnellement et les parents non-invités à l'intérieur d'une même classe : entre un groupe de parents où personne n'est invité personnellement et un groupe parfaitement similaire où tout le monde est invité personnellement, le taux de participation des parents passe d'environ 5% à environ 17%, soit un écart de 12 points. Que l'on compare les classes entre elles ou les groupes de parents à l'intérieur des classes, on aboutit ainsi exactement aux mêmes ordres de grandeur, un accroissement proche de 15 points de la probabilité de participer pour les parents bénéficiaires d'invitation. Cette expérience démontre ainsi que la participation des parents n'est pas complètement déterminée à l'avance

par les contraintes professionnelles ou familiales: une politique d'invitation personnalisée peut la dynamiser très sensiblement.

Deuxième résultat important, les parents invités par simple courrier participent en fait à peine plus que ceux qui ne reçoivent aucune invitation personnelle. Avertir et inviter formellement une famille par lettre ne suffit pas, c'est presque comme ne rien faire de spécifique. En revanche, les parents destinataires de SMS de rappel avant chaque débat participent sensiblement plus que les non bénéficiaires, particulièrement quand ces SMS ont été assortis d'un appel téléphonique avant le début des débats. La participation des parents ayant été invités par téléphone et ayant reçu les rappels SMS est ainsi d'environ 15 points plus élevé que celle des parents ne recevant que des rappels SMS, laquelle est elle-même environ 10 points plus élevé que celle des parents recevant une simple lettre. Un contact direct et personnel (si possible par téléphone) suscite ainsi vraisemblablement chez les parents le sentiment d'être réellement demandés et génère un accroissement très sensible de la participation. Dans un groupe de parents où tous sont invités par téléphone, près d'un sur trois font l'effort de participer, contre moins d'un sur dix quand seules des invitations par lettre sont lancées.

Dernier résultat important, l'effet d'une politique d'invitations personnalisées est nettement plus sensible sur les parents des enfants ayant les résultats scolaires les plus faibles que sur les autres parents et tend ainsi à réduire les inégalités de participation entre les familles d'élèves faibles et les autres familles. Dans les classes où une moitié seulement des parents reçoivent une invitation personnelle, seuls 10% des parents d'élèves situés dans le dernier tiers de la classe aux tests de français et de mathématiques participent au programme : c'est 4 points de moins en moyenne que les parents des élèves scolairement plus forts dans ces classes. Mais, dans les classes où la quasi-totalité des parents sont invités, le taux de participation est de 17% pour les parents d'élèves faibles scolairement comme pour les

autres : il n'y a plus d'inégalités de participation. Les initiatives des écoles en direction des parents ne semblent créer de nouvelles inégalités que dans la mesure où elles ne s'accompagnent pas d'invitations personnelles explicites. Une explication simple serait que seuls les parents déjà bien avertis et motivés comprennent l'importance des propositions issues de l'école sans avoir besoin d'être clairement invités.

II. Un protocole expérimental

En début d'année, dans chacun des 37 établissements de l'expérimentation, les parents d'élèves de 6^{ème} ne sont informés que collectivement de la possibilité de participer à un programme de débats et d'échanges conçu spécifiquement pour eux et destiné à se dérouler entre mi-octobre et mi-décembre. Ce programme de débats pouvait être prolongé par des sessions complémentaires sur la parentalité, éventuellement conçues pour des parents maîtrisant mal le français. Ces sessions étaient organisées par le réseau des GRETA, dépendant de l'académie de Créteil et spécialisés dans la formation des adultes. Les GRETA ont par ailleurs contribué à la mise en place logistique du dispositif.

Le programme des débats proposés est le même dans tous les collèges et toutes les familles peuvent y participer. Mais alors que certains parents disposeront uniquement de l'information collective, d'autres seront en revanche ciblés pour une information personnelle, plus ou moins intensive. Point crucial de cette expérimentation, les modalités de cet encouragement personnel à la participation des parents seront distribuées de façon aléatoire entre les classes et entre les parents d'élèves d'une même classe. L'idée est de se mettre en mesure de comparer la participation effective aux débats de classes et de familles complètement similaires au départ, et qui diffèrent uniquement du point de vue de la campagne d'information et d'invitation que le tirage au sort leur aura réservé.

II.1 Sélection aléatoire des classes les plus fortement invitées

Pour commencer, durant le mois de Septembre 2009, au sein de chaque collège, chaque classe de 6^{ème} est assignée aléatoirement à un groupe de classes pour lesquelles l'intensité de la campagne d'information et de mobilisation des parents sera plus ou moins forte. Dans les collèges où le nombre de classes de sixième est pair, deux niveaux d'intervention sont prévus : une classe sur deux est assignée aléatoirement à une campagne de mobilisation d'intensité « minimale » (i.e., la probabilité pour chaque famille d'être invitée personnellement est fixée dans ces classes à 0.5) et une classe sur deux est assignée à une campagne d'intensité « maximale » (probabilité d'invitation personnelle fixée à 0.9).

Dans les collèges où le nombre de classe est impair, on définit aussi une campagne d'intensité « intermédiaire » (probabilité d'invitation personnelle fixée à 0.7). Une classe est d'abord tirée au sort pour recevoir cette intensité intermédiaire, puis parmi les classes restantes, une sur deux est assignée à une campagne « minimale » et une sur deux à une campagne « maximale ».

Au total, 44% des classes sont assignées à une campagne « minimale », 44% à une campagne « maximale » et un reliquat de 12% à une campagne « intermédiaire ». Dans la suite, pour simplifier l'analyse, nous nous concentrerons essentiellement sur l'effet de bénéficier d'une campagne d'intensité « maximale » ou « intermédiaire » (cette catégorie concerne $44\%+12\%=56\%$ des classes, groupe noté I1), plutôt que d'une campagne d'intensité « minimale » (catégorie à laquelle sont affectées 44% des classes, groupe I0). Le sous-groupe bénéficiant d'une campagne d'intensité « intermédiaire » est en effet de taille trop faible pour que l'effet particulier de cette forme de traitement puisse être isolé précisément.

II. 2 Sélection aléatoire des familles bénéficiaires d'invitations personnelles

Une fois réalisé le premier tirage au sort, nous avons considéré l'ensemble des familles dans chaque type de classe et les avons assignées aléatoirement à six groupes différents à l'intérieur des classes. Ces six groupes correspondent à six formes possibles d'informations individuelles :

- un groupe contrôle (dénomé C) destiné à ne recevoir aucune invitation individuelle ;
- un groupe (L) destiné à ne recevoir qu'une simple lettre d'invitation (reproduite en annexe) ;
- un groupe (LD) destiné à recevoir un DVD d'introduction au programme en même temps que la lettre d'invitation ;
- un groupe (S) destinée à recevoir un SMS d'invitation (reproduit en annexe également) le jour précédant chacune des réunions liées au programme ;
- un groupe (LDS) destiné à recevoir la lettre, le DVD ainsi que les SMS d'invitation ;
- un dernier groupe (LDSA) destiné à recevoir la lettre, le DVD, les SMS d'invitation, mais également un appel téléphonique à leur domicile avant le début du programme ; cet appel téléphonique était réalisé par le réseau des GRETA au nom des collèges.

Il est important de noter que l'ensemble de ces interventions de communication a été réalisé par des équipes extérieures à l'établissement. D'une part, cela a permis d'éviter de détourner l'effort des personnels éducatifs des tâches qui constituent le cœur de leur métier. D'autre part, l'intervention s'est trouvée menée en simple aveugle : les équipes pédagogiques n'étant pas informées ni des classes, ni des familles qui appartiennent aux différents groupes,

tout effet des actions de communication observé au sein des collèges peut ainsi être attribué avec certitude aux comportements (participation aux débats, appels au collège...) induits par cette communication chez les parents visés, et en aucun cas par un jugement des enseignants qui aurait pu être influencé par le statut des familles dans l'expérimentation.

Pour chaque famille, la probabilité d'assignation à chacune des six formes possibles d'invitation dépend du type de classe de leur enfant. Par exemple, pour les familles des classes initialement assignées à une campagne « minimale », la probabilité d'assignation aléatoire des familles au groupe C (pas d'invitation personnelle) est de 1/2 tandis que la probabilité d'assignation au groupe LDSA (invitation personnelle assortie de rappels SMS et téléphonique) est de 1/6 et les probabilités d'assignation aux groupes intermédiaires L, LD, LDS et S, toutes fixées au niveau 1/12. Pour les familles des classes initialement assignées à une campagne d'information « maximale », la probabilité d'assignation individuelle au groupe C est fixée 0.10, tandis que la probabilité est de 0.30 pour LDSA et 0.15 pour les autres formes d'invitation. Pour les familles des classes initialement assignées à une campagne « intermédiaire », la probabilité de ne recevoir aucune invitation personnelle (groupe C) est fixée à 0.3, tandis que la probabilité est fixée à 0.24 pour le groupe LDSA et 0.115 pour les quatre autres groupes.

Le tableau 1 décrit la distribution des différentes formes d'invitations finalement lancées aux parents du groupe I0 d'une part, du groupe I1 d'autre part. On voit ainsi que 52% des parents des classes du groupe I0 et 87% des parents des classes du groupe I1 ont reçu une forme ou une autre d'invitation personnelle. Le surcroît global d'invitations personnelles, qui distingue fondamentalement les deux types de classes, est donc de l'ordre de 35 points. Le reste du tableau détaille la proportion de parents qui a reçu chaque type d'invitation personnelle à l'intérieur des deux groupes de classes.

Dans la suite de ce rapport la question va être pour l'essentiel de comparer la participation des parents du groupe I0 et celle des parents du groupe I1. Dans la mesure où I0 et I1 ont été déterminés par une (double) procédure de tirage au sort, tout surcroît de participation dans le groupe I1 pourra sans ambiguïté s'interpréter comme la conséquence du surcroît d'invitations personnelles dont ont bénéficié les parents de ce groupe, et non pas comme la traduction de différences entre les deux groupes qui auraient préexisté aux campagnes d'invitation. Pour confirmer ce point, le tableau 2 propose une comparaison des groupes I0 et I1 du point de vue des caractéristiques des familles et des enfants mesurées en début d'année, avant le début des campagnes d'invitation. Sans surprise, aucune différence n'émerge qui puisse se distinguer d'un aléa statistique. Par exemple, on compte environ 76% de familles de cadres ou professions intermédiaires dans le groupe I0 et 75% dans le groupe I1, une différence de 1 point, non significative d'un point de vue statistique. De même, on ne constate pas de différence significative dans les résultats aux tests de français et de mathématiques que nous avons fait passer à l'ensemble des élèves en tout début d'année scolaire.

III. Politique d'invitation et participation des parents

Tel qu'il est conçu, notre protocole expérimental permet tout d'abord de déterminer si, dans une classe donnée, la proportion de familles participant aux débats proposés s'accroît lorsqu'on augmente la proportion d'invitations personnelles lancées aux parents de la classe. Parmi l'ensemble des questions susceptibles d'être éclairées par notre dispositif, c'est sans doute la plus simple et la plus pertinente politiquement. Pour apporter une réponse, il suffit de comparer la participation aux débats dans les classes les plus fortement invitées (classe de type I1) et dans les classes les moins fortement invitées (classes de type I0).

Les résultats de cette comparaison sont visibles dans le tableau 3. La première ligne du tableau révèle un effet statistiquement significatif de la politique d'invitation considérée, de l'ordre de 5,4 points : dans les classes I0, où un peu plus de la moitié seulement des parents ont reçu une invitation personnelle, 11% des parents ont participé aux débats³, tandis que dans les classes I1, où plus de 85% des parents ont reçu une invitation personnelle, le taux de participation au débat est en moyenne 16,4 points (0.11+0.054). Dans une classe donnée, un surcroît d'invitations personnelles de l'ordre de 35 points génère ainsi un surcroît de participation effective aux débats de l'ordre de 5 points. Premier enseignement fondamental du dispositif évalué : la participation des parents d'une classe n'est pas complètement déterminée par les contraintes familiales ou professionnelles, mais s'avère tout à fait sensible aux invitations personnelles reçues par les parents de la classe.

La seconde question importante susceptible d'être éclairée par le dispositif porte sur la nature de l'effet observé dans les classes ayant bénéficié d'un plus grand nombre d'invitations. Dans quelle mesure l'accroissement de participation dans ces classes est-il strictement proportionnel au surcroît de familles invitées personnellement ? Dans quelle mesure l'effet observé va-t-il au-delà, dans quelle mesure est-il aussi la conséquence d'un bouche-à-oreille entre parents, par lequel des parents invités personnellement réussissent à inciter certains parents non bénéficiaires d'invitation à participer également ?

En réalité, si de tels effets d'entraînement existaient, l'amélioration globale de la participation dans les classes fortement invitées (telle qu'on vient de la mesurer) ne pourrait pas s'expliquer par le seul fait que les parents bénéficiaires d'invitations personnelles participent plus grâce à ces seules invitations. L'accroissement de participation refléterait également une plus forte participation des parents non bénéficiaires d'une invitation (voire

³ A titre de comparaison, ce taux de 12% est similaire à celui obtenu lors d'une précédente expérimentation dans des classes de sixième où les formes d'invitation faites aux parents n'étaient pas contrôlées (Mallette 1), mais où le protocole impliquait que les principaux identifiaient les volontaires potentiels pour les débats avant de lancer les invitations à proprement parler.

également une plus forte participation des parents bénéficiaires eux-mêmes, dans la mesure où eux aussi peuvent s'influencer et s'entraîner mutuellement). Les deux dernières lignes du tableau 3 ne révèlent rien de tel : la participation des parents non bénéficiaires d'une invitation est à très peu de choses près identique dans les deux types de classes : elle est de 5% dans les classes de types I0 et de 6.3% dans les classes de type I1 ($0.05+0.013$), cette différence n'étant pas significative statistiquement. Cela signifie que les parents non-bénéficiaires de l'invitation personnelle ne sont pas entraînés à participer lorsque plus de parents de la classe de leur enfant participent eux-mêmes. De même, le taux de participation des bénéficiaires d'une invitation est de 17% dans les classes I0 et de 18,1% dans les classes I1 (cette différence n'étant pas non plus significative statistiquement), ce qui signifie qu'ils ne s'entraînent pas non plus entre eux.

Cette absence d'effets d'entraînement se manifeste également dans l'écart de participation très élevé (environ 12 points) perceptible *au sein* des classes entre les groupes de parents bénéficiaires (17%) et les groupes de parents non bénéficiaires (5%) d'une invitation personnelle. En raison du tirage au sort, cette différence de participation au sein des classes n'est imputable qu'aux invitations et s'avère assez proche de la différence de 15 points estimée plus haut entre une classe où tout le monde est bénéficiaire et une classe où personne ne l'est. En présence d'effets d'entraînement au sein des classes entre groupes bénéficiaires et non bénéficiaires, les différences de participation inter-classe seraient significativement plus élevées que les différences intra-classe.

C'est donc bien uniquement parce que le surcroît de bénéficiaires des classes de type I1 participe plus que le taux de participation y est globalement plus élevé. En d'autres termes, dans une classe de sixième, il ne faut pas vraiment compter sur le bouche-à-oreille entre parents, seules comptent les invitations personnelles reçues de la part du chef d'établissement. La relative faiblesse des effets d'entraînement *entre parents* d'une même classe a déjà été

observée dans un contexte expérimental sensiblement différent : Avvisati et al.⁴, dans l'évaluation de la Mallette des parents en 2008-2009, observent en effet que, si les parents participant aux débats sont davantage impliqués dans la vie de l'établissement et dans la scolarité de leurs enfants, ils n'influencent pas pour autant le comportement des parents d'élèves de la même classe mais n'ayant pas participé aux débats.

IV. Politique d'invitation et réduction des inégalités de participation

En augmentant le nombre d'invitations lancées aux parents d'élèves d'une classe, on accroît sensiblement leur niveau de participation aux débats proposés. La question demeure de savoir si cette augmentation a la même ampleur pour toutes les catégories parents, i.e., si toutes les catégories sont également sensibles à la réception d'une invitation personnelle émanant du collègue de leur enfant.

Dans les classes ayant reçu relativement peu d'invitations personnelles (classes I0), le tableau 4 révèle tout d'abord que les parents des élèves les plus faibles scolairement⁵ participent nettement moins aux débats que les autres. Cela peut se lire dans les colonnes « Moy. I0 » : à peine 9% ont participé à au moins un débat (contre 13% pour les autres parents) et, parmi eux, un peu plus d'un tiers seulement a participé à au moins un autre débat (contre plus de la moitié des autres parents) ; au total, les parents des élèves les plus faibles ont assisté à un nombre moyen de débats près de moitié moindre que les autres parents (0,13 débats en moyenne pour les parents des classes de type I0 contre 0,20 pour les parents des autres classes). Ce sont les parents dont les enfants ont le plus de difficultés scolaires qui participent le moins au programme proposé par les établissements. Ce résultat correspond assez bien à la vision, largement répandue chez les enseignants, selon laquelle ce ne sont pas

⁴ Opus cité.

⁵ Dans ce rapport, le groupe des élèves les plus faibles correspond aux élèves dont les résultats moyens aux tests de début d'année sont dans le dernier tiers.

les familles qui en auraient a priori le plus besoin qui participent le plus aux programmes d'aide proposés par les écoles.

Dans ce contexte, on peut se demander si une politique d'invitation plus soutenue tend à accroître le fossé de participation entre les familles ou au contraire à la réduire. De façon intéressante, le tableau 4 démontre que l'effet du surcroît d'invitations personnelles lancées dans les classes de type I1 est beaucoup plus net sur les parents dont les enfants sont parmi les plus faibles que sur les autres. Ainsi, une même augmentation de la proportion d'invitations personnelles augmente la participation aux débats de 7,7 points dans les familles d'enfants faibles et de 3,8 points seulement dans les familles d'enfants moyens ou forts : l'intensification de la politique d'invitation personnelle tend donc à réduire les inégalités de participation et non à les augmenter. Dans les classes où la quasi-totalité des familles reçoivent une invitation personnelle (type I1), la proportion de parents participant à au moins un débat ainsi que le nombre moyen de participations deviennent aussi élevés chez les parents des élèves les plus faibles que chez les autres parents.

Un même type de constat peut être dressé en comparant la participation des familles de statut social élevé (cadre ou profession intermédiaire) et celles des autres familles. Si les différences de participation à au moins un débat entre les deux types de familles sont déjà notables (13% contre 10%), les différences d'assiduité sont encore plus fortes : dans les classes de type I0, le nombre moyen de débats auxquels participent les familles de statut social élevé est près de 50% plus élevé que celui des autres familles (0,22 contre 0,15). Mais l'impact des invitations sur le nombre de débats auxquels les parents participent est de 0.045 points chez les cadres et de 0.085 dans les autres catégories sociales. Aussi, dans les classes de type I1 (où 87% des parents sont invités personnellement), cette inégalité de participation est presque supprimée.

Le déficit de participation des familles modestes ou d'élèves en difficulté n'est ainsi pas une fatalité, mais semble pouvoir être résorbé par une politique de communication suffisamment personnalisée. Il est souvent avancé que les initiatives des écoles en direction des parents tendent à accroître les inégalités dans la mesure où seuls les parents des meilleurs élèves sauraient s'en saisir. Nos résultats suggèrent que cela n'est vrai que dans la mesure où les écoles n'accompagnent pas leurs initiatives d'une information suffisamment explicite et personnelle en direction des familles les plus éloignées du système éducatif⁶.

V. L'importance d'une invitation personnelle

Nous avons vu que les familles non bénéficiaires d'une invitation personnelle participent très peu aux débats (5%), et plus précisément trois fois moins que les parents bénéficiaires (17%). Ce déficit de participation reflète peut-être un manque d'information (elles ne sont en fait pas au courant), mais il traduit peut-être également un déficit d'invitation (elles sont au courant, mais pas suffisamment « demandées »). S'il s'agit juste d'un problème d'information, alors on doit observer qu'une simple lettre suffit à dynamiser la participation des familles. S'il s'agit d'un déficit d'invitation, alors une lettre ne suffit pas nécessairement, elle doit s'accompagner de formes plus directes d'invitation et d'encouragement. Pour tester ces différentes hypothèses, le tableau 5 décrit l'impact de chacune des formes d'invitation testées (lettre, SMS, téléphone...) sur la participation. Il isole le surcroît de participation auquel chaque type d'invitation a donné lieu au sein des classes, en comparant la participation des familles ayant reçu tel ou tel type d'invitation. La référence est fixée par les parents n'ayant reçu aucune invitation personnelle et les coefficients se lisent, en colonne, comme le surcroît de participation par rapport à cette référence. De façon assez remarquable, les

⁶ Notons que les invitations personnelles mises en œuvre dans ce programme ne sont en revanche pas personnalisées : le message transmis est le même pour tous les types de familles, et ne fait jamais référence aux situations de difficulté scolaire individuelle..

familles ayant reçu une simple lettre d'invitation (ou même une lettre assortie d'un DVD) participent à peine plus que les familles n'ayant reçu aucune invitation personnelle (et dont une bonne partie n'a sans doute jamais été réellement informée de l'existence du programme) et cette différence n'est pas statistiquement significative. En revanche, on observe un surcroît de participation très significatif, de l'ordre de 10 points, parmi les familles ayant reçu un SMS (que ce dernier ait ou non été accompagné d'une lettre). L'effet est encore plus important (de l'ordre de 25 points) pour les familles ayant été invitées par téléphone en plus du SMS. Cet ensemble de résultats suggère que c'est bien la forme d'invitation qui fait la différence, pas la simple information sur l'existence du programme, sans quoi on ne comprendrait pas pourquoi les familles recevant une lettre d'information participent aussi peu, ni pourquoi un simple coup de téléphone peut avoir un tel impact sur la participation de familles ayant par ailleurs reçu une lettre et des SMS de confirmation.

VI. Politique d'invitation et comportements des élèves

L'originalité de notre expérimentation tient à la variété des invitations lancées aux parents, pas au programme particulier de débats qui est finalement proposé. En effet, ce même programme de débats a déjà été expérimenté et évalué en 2008-2009, dans des conditions beaucoup plus propices à l'identification de ses effets sur les comportements et les résultats scolaires des élèves. Dans le protocole de 2008-2009, on sépare en effet de façon très tranchée un groupe de classes tests et un groupe de classes témoins : **tous** les parents **volontaires** des classes tests sont invités aux débats (selon des modalités laissées à la discrétion des chefs d'établissements) et **aucun** des parents des classes témoins. Les différences de taux de participation entre les deux groupes sont donc fortes, et les classes témoin présentent un point de comparaison très pertinent : celui où le dispositif n'est pas du tout en œuvre. Lorsqu'on

s'intéresse à la participation de l'ensemble des parents (volontaires et non volontaires), il apparaît que, dans l'expérimentation de 2008-2009, on observe une participation de 15% dans les classes tests et une participation négligeable dans les classes témoins, soit un différentiel global de participation entre tests et témoins de 15 points.

Le protocole de l'expérimentation 2009-2010 étudiée dans ce rapport était destiné à l'évaluation de la communication sur la participation et non à l'évaluation de l'impact du programme sur les comportements des élèves ou les attitudes des parents. En théorie, cependant, il peut aussi révéler l'impact du programme, car il met en présence des classes (I0 et I1) initialement semblables, mais qui diffèrent par le taux de participation aux débats. Si les débats ont des effets sur le comportement des élèves, on pourrait attendre que les comportements soient meilleurs en moyenne dans des classes où davantage de parents participent. Toutefois, l'expérimentation 2009-2010 présente une faiblesse réelle pour une telle évaluation : la différence de participation générée par le protocole entre les classes de type I1 et les classes de type I0 n'est que de 5 points. Nous avons souligné que c'est une réaction significative en réponse à un écart d'invitation personnelle de 35 points, et que cela suffit déjà à réduire les différences de participation entre certaines catégories de familles. Mais ce chiffre est trois fois plus faible que l'écart de 15 points généré par le protocole mis en place en 2008-2009 (voir Avvisati et al.⁷). Comparer les comportements moyens d'élèves ou de familles entre des classes dont les taux de participation diffèrent de seulement 5 points est plus délicat statistiquement car la précision des résultats obtenus est beaucoup plus faible. Même en supposant que les parents et les élèves observés en 2009-2010 sont aussi réactifs au programme de débats que ceux observés en 2008-2009, le simple fait que l'écart de participation à ces débats entre classes tests et témoins soit divisé par trois rend probable (à

⁷ Opus cité.

taille des échantillons inchangés) que la plupart des différences de comportements repérés en 2008-2009 resteront impossibles à isoler précisément en 2009-2010.

Pour illustrer cette discussion, le tableau 6 compare les élèves des classes I1 et I0 du point de vue de l'ensemble des résultats et comportements scolaires mesurés à l'issue du programme de débats, au fil de l'année scolaire. Dans l'ensemble, les effets vont dans le sens attendu, mais ils sont souvent estimés avec une certaine imprécision statistique. S'agissant pour commencer des notes décernées au cours de l'année par les professeurs, elles sont en moyenne significativement plus élevées dans les classes I1 que dans les classes I0 (avantage de l'ordre de 4% d'écart-type)⁸. Il en va de même pour ce qui concerne les avertissements « travail » qui sont en moyenne significativement plus rares dans les classes I1 (15,6% des élèves) que dans les classes I0 (17% des élèves). On constate également un nombre en moyenne plus important de félicitations décernées tout au long de l'année, même si cet effet n'est pas significatif aux seuils statistiques usuels.

Le conseil de classe est également habilité à se prononcer sur le comportement des élèves par l'intermédiaire d'une note de vie scolaire (une très bonne note signifiant, en pratique, l'absence de problème) ou en décidant d'un avertissement « conduite » pour les élèves difficiles. On constate que la fréquence des très bonnes notes de vie scolaire est significativement plus élevée de 2 points dans les classes de type I1 que dans les classes de type I0. La fréquence des avertissements « conduite » est elle aussi plutôt plus faible dans les classes de type I1, mais l'ampleur de ce différentiel reste un peu trop faible pour que l'on puisse exclure qu'il s'agisse d'un simple aléa statistique aux seuils usuels.

Les comportements problématiques peuvent être sanctionnés par un avertissement « conduite », mais ils peuvent aussi donner lieu à des exclusions de cours, voire à des exclusions temporaires de l'établissement, décidées par le principal lui-même. Les données

⁸ Notons à nouveau que les enseignants ne savent pas quelles sont les classes I0 et I1, ni les enfants concernés par le protocole.

administratives recueillies dans les différents collèges révèlent une fréquence significativement moindre d'exclusions de cours (par trimestre) pour les élèves des classes bénéficiaires du plus grand nombre d'invitation (0,09 exclusions de cours en moyenne dans les classes I1 contre 0,13 dans les classes I0). On ne décèle en revanche pas de différence significative d'absentéisme dans les deux types de classes.

Les professeurs principaux ont été invités à se prononcer en fin d'année sur la qualité de leurs relations avec chacune des familles de leur classe et le comportement de chacun de leurs élèves. Environ 94% ont accepté l'exercice et rempli le questionnaire pour au total 90% des élèves⁹ Les appréciations sont en moyenne significativement meilleures pour les enfants des classes I1 avec notamment un accroissement statistiquement significatif de près de 6 points de la fréquence des jugements positifs portés sur le dialogue parents/professeurs (38% vs 32%); une hausse statistiquement significative de 4 points des jugements positifs sur la participation de l'élève en classe ; et une hausse de 3 points du jugement sur le suivi du travail à la maison.

Pour compléter le diagnostic, nous avons également organisé un test en français et un test en mathématiques, en début et en fin d'année, les mêmes dans l'ensemble des collèges. Cette batterie de tests permet de comparer les progrès dans les classes I0 et I1 à l'aide d'un ensemble de questions identiques dans toutes les classes. Cependant, on ne trouve pas de différence imputable à l'intervention. Ce résultat est semblable à celui obtenu en 2008-2009. Comme en 2008-2009, on observe toutefois un impact sur les notes données par les enseignants. Cette différence était alors délicate à interpréter, car les classes test et témoin pouvaient être connues des enseignants lors de la première expérimentation, ce qui pouvait les influencer. Dans l'expérimentation présente, la notation des enseignants ne peut pas être

⁹ Il existe un léger déséquilibre des taux de réponse entre les classes I0 et I1. Il se trouve que, dans l'échantillon des classes répondant à ce questionnaire, les élèves des classes I1 ont les mêmes âge et origines sociales, mais ils sont légèrement moins bons en français et en mathématiques à l'entrée en 6e que les élèves des classes I0. Nous courons donc le risque de sous-estimer ici les effets.

influencée par l'assignation aléatoire des familles, puisqu'ils ne la connaissent pas. On est donc tentés de penser qu'une intervention qui agit directement à travers l'attention des parents et le comportement des enfants, a moins de chances d'influer sur un test qui ne motive pas les élèves, que sur des notes qui présentent pour eux des enjeux réels.

Au total, les évolutions observées dans les classes I1 relativement aux classes I0 semblent bien réelles, surtout si l'on se souvient que le surcroît de participation aux débats dans les classes I1 n'est que d'un peu plus de 5 points. Qu'un choc de participation aussi modeste ait pu entraîner une hausse significative de la moyenne générale des élèves ou une baisse significative des exclusions temporaires conforte le diagnostic déjà très positif que l'expérimentation de 2008-2009 avait permis de porter sur ce programme de débats.

Le tableau 7 présente le même exercice pour les comportements et attitudes des parents telles qu'on les avait mesurées en 2008-2009. Trois questions mesurent la qualité de leurs relations avec les autres membres de la communauté éducative du collège; quatre questions mesurent la façon dont les parents ont supervisé les scolarités à la maison; enfin quatre questions mesurent leur degré de familiarité avec le collège (connaissance des options de langue) et le sentiment que l'établissement leur inspire. Une dernière question repère d'éventuelles convocations par l'administration concernant des problèmes de scolarité ou de discipline. Ne jamais avoir été convoqué par le principal du collège est tout à la fois le symptôme et la conséquence de relations de bonne qualité avec le collège. Le tableau présente tout à la fois ces questions détaillées et un indice résumant chacun des groupes de questions. Il présente également les taux de réponse au questionnaire lors de l'envoi initial via les établissements, et à l'issue de rappels téléphoniques effectués par nos soins et visant à ce que les parents n'ayant pas répondu en version papier remplissent le questionnaire directement par téléphone.

Les effets sont estimés avec plus d'imprécision que précédemment du fait d'un taux de réponse plus faible pour ce questionnaire, au point que certaines différences (toujours non-significatives) ne sont pas du signe attendu. Seule la participation aux activités des associations de parents est significativement plus élevée dans les classes II que dans les classes IO (19,6% contre 15%).

Le fait que les résultats sur les élèves sont au total plus apparents que les résultats sur les parents tient probablement aux forts effets d'entraînement à l'intérieur des classes. Ainsi, nous avons montré, dans la précédente expérimentation, que les élèves qui modifient leur comportement sous l'effet des débats auxquels ont participé leurs parents, semblent exercer une influence sur leurs camarades dont les parents n'ont pas participé aux débats¹⁰. En revanche, de tels effets d'entraînement n'étaient pas présents entre les parents. Aussi, les écarts de participation aux débats entre les deux types de classes, ont un effet multiplicateur au niveau des enfants, ce qui explique qu'un écart de seulement 5 points puisse engendrer des différences visibles sur un nombre assez important de mesures. Cet effet n'est pas présent au niveau des parents, si bien que les différences induites par la participation aux débats sont beaucoup plus difficiles à percevoir.

VII. Conclusion

L'expérimentation menée en 2009-2010 dans des collèges de l'académie de Créteil prolonge celle qui a été réalisée en 2008-2009 sous le nom de « Mallette des parents » et qui démontrait qu'un simple programme de réunions-débats avec les parents des élèves de sixième et des représentants de l'équipe du collège permettait de modifier sensiblement

¹⁰ Lorsqu'on réitère l'analyse du tableau 6 sur le sous-échantillon d'élèves n'ayant pas bénéficié d'une invitation personnelle, on constate pour la plupart des comportements une amélioration d'ampleur similaire à celle observée sur l'échantillon total. La taille du sous-échantillon de non-bénéficiaires est trop faible pour que ces effets puissent être significatifs aux seuils usuels, mais ce résultat est toutefois cohérent avec l'hypothèse de forts effets d'entraînement au sein de la population des élèves trouvée dans l'expérimentation précédente.

l'attitude des parents et le comportement des enfants. La présente expérimentation vise à explorer les moyens d'augmenter la participation des parents à ces débats. Elle met en œuvre et compare les effets de diverses formes d'invitations personnelles, allant de la simple lettre jusqu'au contact téléphonique accompagné de rappels par SMS.

Les résultats sont clairs et encourageants. D'abord, les parents qui reçoivent une invitation personnelle participent davantage aux débats. On peut estimer que si tous les parents recevaient une telle invitation, la participation passerait de 5% d'une classe environ à 17% environ, soit de 1 ou 2 parents venant spontanément, à 4 ou 5 parents, ce qui, étant donné les effets d'entraînement de ces débats, serait extrêmement utile. Ensuite, les parents ne semblent pas répondre à une simple information (telle que transmise par une lettre), mais sont surtout sensibles au contact direct (téléphonique) : si toutes les familles étaient appelées en début d'année, on pourrait espérer une participation effective aux réunions de l'ordre d'une famille sur trois. Les rappels par SMS jouent également un rôle très important dans le court terme, c'est-à-dire à la veille des réunions. Enfin, et c'est certainement le résultat le plus important de cette étude, une prise de contact directe avec les familles a un effet plus particulièrement mobilisateur sur celles qui participent habituellement le moins à ce type de réunions, typiquement les familles d'origine modeste ou celles dont les enfants ont des difficultés scolaires.

Au-delà de l'enjeu particulier de la « mallette des parents », nos résultats invitent à reprendre la réflexion sur les politiques susceptibles de faire mieux participer les parents qui s'intègrent le plus difficilement à la communauté éducative des collèges. On voit ici que l'attitude des familles n'est pas une fatalité et qu'il existe des moyens assez simples de la faire évoluer. Ces moyens sont assez simples, s'agissant des SMS, mais plus coûteuses à mettre en œuvre de façon systématique lorsqu'il s'agit du contact téléphonique.

Il reste à comprendre précisément par quels mécanismes on parvient à mobiliser les parents. La faible efficacité de la lettre indique qu'il ne s'agit pas d'un simple déficit d'information. Mais s'agit-il d'attirer simplement l'attention des parents sur l'information ; de leur faire sentir qu'ils sont désirés, renversant ainsi le rapport de domination perçus par certains parents ; ou encore de les convaincre que leur participation est importante pour la réussite de leur enfant ? En vérité, ces questions dépassent le seul cas des parents d'élèves, car le faible recours aux dispositifs sociaux, en termes d'utilisation ou de participation, est une caractéristique constante de beaucoup de politiques, qui reste très difficile à expliquer et à combattre.

On peut également se demander si l'efficacité des prises de contact volontaristes est sensible au type de rencontre proposée dans l'établissement : l'expérimentation porte sur les réunions-débats de la Mallette des parents, mais qu'en serait-il des réunions de début d'année, de remise des bulletins, d'associations de parents, etc. ?

Au fond, en illustrant le véritable potentiel des actions menées par les collègues, les deux expérimentations menées dans l'académie de Créteil devraient susciter une réflexion plus large, aussi bien au plan politique que de la recherche, sur le renforcement des relations entre les parents et l'école.

Annexe

Le texte exact du SMS :

"Collège X... Rappel : Débat pour parents de 6ème le jj/mm à 18 heures. Nous comptons sur votre présence. Renseignements: (num. fixe)."

La lettre est présentée page suivante.

Le DVD peut être visionné sur demande.



Collège _____

Le ?? septembre 2009

M. ou Mme _____

Le ou la Principal(e) _____

Le collège de nom du collège participe au projet "la mallette des parents" de l'académie de Créteil !

Madame, Monsieur,

Prénom vient d'entrer en 6^e avec crainte ou enthousiasme mais aussi avec de bonnes résolutions. Cette nouvelle scolarité qui commence va lui permettre de continuer à s'instruire, à grandir comme personne et comme citoyen.

Vous vous posez sans doute des questions sur la manière d'accompagner le mieux possible votre enfant dès le début :

- ▶ Comment *me tenir au courant* de ce qui se passe dans son collège ?
- ▶ *Qui attendent les professeurs* de Prénom et de moi-même ?
- ▶ Comment, en tant que parent, puis-je m'y prendre pour *l'aider dans ses devoirs* ?
- ▶ Comment lui apprendre à *devenir autonome et responsable* ?

Pour en discuter, l'équipe du collège organise trois moments d'échange avec d'autres parents d'élèves de l'établissement :

Date : jour/ chiffre/ mois

Date :

Date :

Adresse de l'établissement

N° de téléphone

Je suis persuadé que pour la réussite et l'épanouissement de Prénom, votre participation à cette réunion est importante. Je vous encourage donc à prendre contact avec M./Mme nom du principal, chef d'établissement du collège.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Michel Blanquer
Recteur de l'académie de Créteil



Tableau 1 – Dispositif d’invitation aux débats.

	Classes I0	Classes I1	N.Obs
Aucune invitation personnelle	48.3	13.0	2290
Invitation personnelle	51.7	87.0	2817
<i>dont :</i>			
Lettre	8.4	14.6	603
Lettre et DVD	8.5	14.3	597
SMS	8.5	14.2	594
Lettre, DVD et SMS	8.6	14.3	599
Lettre, DVD, SMS et appel	17.8	29.6	1242
Total	100.0	100.0	5107

Lecture : 8,4% des parents des classes faiblement traitées (I0), c’est-à-dire des classes dans lesquelles la campagne d’information fut minimale, ont été destinataires d’une lettre les invitant à participer.

Tableau 2 – Différences entre classes fortement et faiblement traitées avant le début de la campagne d’information.

	Moy. I0	Std	I1-I0	(se)	N.Obs.
<i>Parents</i>					
Actif occupé	0.87	0.34	0.006	(0.009)	5053
Famille bi-parentale	0.76	0.43	-0.011	(0.011)	5053
Cadre ou Prof. Inter.	0.33	0.47	-0.021	(0.013)	4786
<i>Enfants</i>					
Fille	0.50	0.50	-0.009	(0.014)	5107
Redoublant (en 6ème)	0.03	0.17	0.001	(0.005)	5107
Âge (sept 2009)	10.39	0.58	0.008	(0.016)	5088
Ainé	0.55	0.50	-0.010	(0.015)	4864
<i>Tests d’entrée en 6ème (sept 2009)</i>					
Présent au test de Français	0.79	0.41	0.008	(0.007)	5107
Score en Français	0.03	0.98	-0.037	(0.030)	4102
Présent au test de Maths	0.80	0.40	0.002	(0.008)	5107
Score en Maths	-0.00	1.00	-0.032	(0.030)	4166

Lecture : 87% des enfants des classes faiblement traitées (I0) ont au moins un responsable légal actif occupé. Cette proportion est 0,6 point plus élevée parmi les enfants des classes fortement traitées.

Note : Le modèle inclut des effets fixes collèges. * : significatif au seuil de 10%. ** : significatif au seuil de 5%.

Tableau 3 – Différences de participation aux débats entre classes fortement et faiblement traitées.

	Au moins un débat			Nombre de débats			N.Obs.
	Moy. I0	I1-I0	(se)	Moy. I0	I1-I0	(se)	
Ensemble	0.11	0.054**	(0.010)	0.16	0.070**	(0.016)	5107
<i>dont :</i>							
Aucune invit. personnelle	0.05	0.013	(0.014)	0.07	0.031	(0.022)	1472
Invitation personnelle	0.17	0.011	(0.013)	0.25	-0.001	(0.022)	3635

Lecture : 11% des parents des classes faiblement traitées (I0) ont participé à au moins un débat, soit 5.4% de moins que les parents des classes fortement traitées.

Note : Le modèle inclut des effets fixes collèges et les notes en français et mathématiques aux tests de début d’année comme variables de contrôles.

* : significatif au seuil de 10%. ** : significatif au seuil de 5%.

Tableau 4 – Différences de participation aux débats entre classes fortement et faiblement traitées par types de familles.

	Au moins un débat			Nombre de débats			N.Obs.
	Moy. I0	I1-I0	(se)	Moy. I0	I1-I0	(se)	
<i>Enfants</i>							
Résultat faible au test	0.09	0.077**	(0.018)	0.13	0.108**	(0.028)	1457
Résultat moyen ou fort au test	0.13	0.038**	(0.014)	0.20	0.042*	(0.023)	2895
Fille	0.11	0.058**	(0.014)	0.17	0.068**	(0.023)	2471
Garçon	0.11	0.048**	(0.014)	0.16	0.068**	(0.022)	2636
Ainé	0.12	0.066**	(0.014)	0.17	0.093**	(0.022)	2652
Autre	0.10	0.039**	(0.014)	0.15	0.037	(0.023)	2212
<i>Parents</i>							
Cadre ou Prof. Int.	0.13	0.046**	(0.019)	0.22	0.045	(0.032)	1548
Autre	0.10	0.058**	(0.012)	0.15	0.085**	(0.019)	3238
Famille bi-parentale	0.11	0.061**	(0.011)	0.16	0.078**	(0.018)	3813
Famille non bi-parentale	0.13	0.029	(0.020)	0.20	0.046	(0.035)	1240

Lecture : Parmi les parents d'enfants dont les résultats sont faibles aux tests de début d'année (dans le dernier tiers de leur classe), la différence de participation aux débats entre classes fortement (I1) et faiblement (I0) traitées est de 7,7%.

Note : Le modèle inclut des effets fixes collèges et les notes en français et mathématiques aux tests de début d'année comme variables de contrôles. L'échantillon global "Ensemble" est donc celui des élèves ayant passé ces tests.

* : significatif au seuil de 10%. ** : significatif au seuil de 5%.

Tableau 5 – Différences de participation aux débats selon la forme d’invitation reçue.

	Au moins un débat		Nombre de débats	
	Classes I0	Classes I1	Classes I0	Classes I1
Aucune invitation personnelle	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Lettre	0.041 (0.026)	0.016 (0.023)	0.066 (0.041)	0.020 (0.039)
Lettre et DVD	0.018 (0.026)	-0.000 (0.023)	0.023 (0.042)	0.012 (0.039)
SMS	0.101** (0.026)	0.113** (0.023)	0.127** (0.042)	0.182** (0.039)
Lettre, DVD et SMS	0.091** (0.026)	0.057** (0.023)	0.138** (0.042)	0.124** (0.039)
Lettre, DVD, SMS et Appel	0.230** (0.023)	0.252** (0.017)	0.307** (0.036)	0.368** (0.029)
N. Obs.	2817	2290	2817	2290

Lecture : Dans les classes faiblement traitées (I0), la proportion de parents ayant participé à au moins un débat est 10,1 points plus élevée pour les parents ayant reçu seulement des SMS que pour les parents n’ayant reçu aucune invitation personnelle.

Note : Le modèle inclut des effets fixes classes et les notes en français et mathématiques aux tests de début d’année comme variables de contrôles.

* : significatif au seuil de 10%. ** : significatif au seuil de 5%.

Tableau 6 – Différences de résultats et de comportement scolaires entre classes fortement et faiblement traitées.

	Moy. I0	I1-I0	(se)	N.Obs.
<i>Conclusions du conseil de classe</i>				
Moyenne des notes	-0.01	0.043**	(0.020)	4939
Félicitations	0.17	0.007	(0.008)	4734
Avertissement travail	0.17	-0.014*	(0.008)	4366
Avertissement conduite	0.10	-0.006	(0.007)	3916
Excellente note de vie scolaire	0.65	0.020*	(0.011)	4336
<i>Exclusions et Absentéisme</i>				
Nombre d'exclusions de cours	0.13	-0.036**	(0.015)	4885
Nombre d'exclusions temporaires	0.07	-0.010	(0.009)	5107
Absentéisme	2.32	0.069	(0.104)	5040
<i>Questionnaire Professeur Principal</i>				
Score moyen d'appréciation	0.55	0.031**	(0.008)	4359
<i>dont :</i>				
L'élève a un bon comportement en classe	0.59	0.000	(0.014)	4351
L'élève participe activement en classe	0.69	0.040**	(0.013)	4355
Le dialogue entre le professeur et les parents est bon	0.32	0.057**	(0.014)	4344
L'enfant est bien suivi dans son travail à la maison	0.60	0.028**	(0.014)	4280
<i>Tests de fin d'année</i>				
Présent au test de Français	0.80	0.016*	(0.008)	5107
Score en Français	0.09	-0.028	(0.022)	3955
Présent au test de Maths	0.80	0.010	(0.009)	5107
Score en Maths	0.05	0.019	(0.020)	3951

Lecture : La moyenne des notes telles que reportées sur les bulletins scolaires est en moyenne de 4,3% d'écart type plus élevée dans les classes fortement traitées (I1) que dans les classes faiblement traitées (I0).

Note : Le modèle inclut des effets fixes collèges et les notes en français et mathématiques aux tests de début d'année comme variables de contrôles. Les résultats aux tests et les notes sont standardisés. Les variables considérées pour le questionnaire professeur principal sont binaires.

* : significatif au seuil de 10%. ** : significatif au seuil de 5%.

Tableau 7 – Différences d'implication des parents entre classes fortement et faiblement traitées.

	Moy. I0	I1-I0	(se)	N.Obs.
Taux de réponse sans rappel	0.59	0.014	(0.013)	5107
Taux de réponse avec rappel	0.72	0.001	(0.012)	5107
<i>Score d'implication globale</i>	-0.01	0.008	(0.032)	3697
<i>Score d'implication institutionnelle</i>	-0.02	0.061*	(0.034)	3696
Plusieurs RV individuels avec les enseignants	0.22	-0.003	(0.014)	3680
A participé à des réunions parents/profs	0.87	0.000	(0.011)	3689
A participé aux activités des ass. parents d'élèves	0.15	0.046**	(0.013)	3661
<i>Score d'implication à la maison</i>	-0.01	-0.010	(0.033)	3695
Connaissance précise des notes de l'enfant	0.43	0.014	(0.017)	3676
Aide occasionnellement pour les devoirs	0.87	-0.001	(0.011)	3681
L'enfant ne regarde pas de télé après 21h	0.81	0.010	(0.013)	3677
L'enfant passe moins d'1 h/j devant les jeux-vidéo	0.87	-0.015	(0.012)	3671
<i>Score de connaissance et perception</i>	0.04	-0.025	(0.034)	3689
Connaissance des options proposées	0.88	-0.007	(0.011)	3631
N'a jamais eu peur de la violence au collègue	0.25	0.018	(0.015)	3665
Idées assez précises sur l'orientation après-collège	0.20	-0.007	(0.014)	3643
Satisfait par le collègue	0.81	0.010	(0.013)	3668
Absence de convocations pour indiscipline	0.76	0.000	(0.014)	3688

Lecture : La moyenne du pourcentage de parents ayant répondu au questionnaire papier est de 59% dans les classes faiblement traitées (I0). Lorsqu'on prend en compte les réponses au questionnaire obtenues par téléphone après rappel, ce chiffre monte à 72%.

Note : Le modèle inclut des effets fixes collèges et les notes en français et mathématiques aux tests de début d'année comme variables de contrôles.

* : significatif au seuil de 10%. ** : significatif au seuil de 5%.